

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 11*Objet : Avenant
chaufferie bois**Date de convocation :**11 mars 2022**Date d'affichage :**11 mars 2022**Nombre de Conseillers
en exercice :*

23

Nombre de présents :

17

Nombre de votants :

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt deux
Le 17 mars à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Mme Anne ARRESTIER a donné procuration à M. Thierry DELBREIL
M. Joseph BOU-ZEID a donné procuration à M. Jean Pierre ANGLAS

Absents : M. Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : M. Alain MALMON.

Monsieur le Maire rappelle l'avancement des travaux du chantier de la chaufferie bois la nécessité d'apporter des modifications aux travaux :

Pour le lot 1 Terrassement- réseaux divers – EMTP

- *modification terrassement de la pente du talus*

Montant de l'avenant n°1 : 5 000 €ht

Marché initial : 27 530 ht

Montant après avenant 1 : 32 530 €ht

Pour le lot 2 Gros œuvre – Pons

- *modification de la poutre pour le dallage d'accès quai déchargement,*

Montant de l'avenant n°1 : 5 500 € ht

Marché initial : 137 100 € ht

Montant après avenant 1 : 142 600 € ht

Monsieur le Maire propose de passer les avenants correspondants.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré :

- APPROUVE les avenants tels que présentés ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Maire à les signer.

- ADOPTÉE -

Le Maire,



Thierry DELBREIL